

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1302 Découvrir le jeune apprenant			
Ancien Code	PERN1B32JEUNA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ ESB1320		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Maryline FAYT (faytm@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Johan VANOUTRIVE (vanoutrivej@helha.be) Céline VANDER MEULEN (vandermeulenc@helha.be) HELHa Loverval Patricia SOWULA (sowulap@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à offrir au futur enseignant une vision à la fois générale et spécifique du développement de l'apprenant.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAIS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.2 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

3.2.1 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.4 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

3.4.1 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de/d' :

- identifier les besoins de l'apprenant dans le milieu scolaire (aspects cognitifs, sociaux, émotionnels, moteurs et motivationnels) ;
- évaluer dans quelle mesure des choix pédagogiques et postures adultes sont en adéquation avec le niveau de développement de l'élève et ses besoins.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERN1B32JEUNAA Découvrir le jeune apprenant 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERN1B32JEUNAA Découvrir le jeune apprenant 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Découvrir le jeune apprenant			
Ancien Code	13_PERN1B32JEUNAA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CESB1321		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia SOWULA (sowulap@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à offrir au futur enseignant une vision à la fois générale et spécifique du développement de l'apprenant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de / d' :

- identifier les besoins de l'apprenant dans le milieu scolaire (aspects cognitifs, sociaux, émotionnels, moteurs et motivationnels).
- évaluer dans quelle mesure des choix pédagogiques et postures adultes sont en adéquation avec le niveau de développement de l'élève et ses besoins.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'activité d'apprentissage développe les contenus suivants:

- les besoins de l'enfant /adolescent en lien avec les dynamiques motivationnelles et émotionnelles
 - le développement des fonctions exécutives
 - le développement cognitif
 - le développement socio-affectif
 - le développement moteur
 - les différences inter et intra-individuelles dans le développement de l'enfant.
- ... Mise en perspective des différences inter et intra-individuelles dans le développement de l'enfant et mise en lien avec les courants pédagogiques et les neurosciences.

Démarches d'apprentissage

- À côté d'exposés magistraux, la réflexion et le travail en groupe seront largement pratiqués en vue de permettre une confrontation des représentations et de favoriser l'aspect sociocognitif dans l'acquisition des connaissances et des pratiques liées à la recherche en sciences humaines.
- Des exercices pratiques, des lectures individuelles et des travaux de groupes seront effectués en autonomie.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des échanges autours des notions abordées et des exercices réalisés seront organisées de manière régulière lors des séances de cours.
- Des tests formatifs et une séance de questions-réponses seront prévus avant la session d'examens.

Sources et références

Bee, H. L., Gosselin, F., & Gileau, F. (1997). *Psychologie du développement: Les âges de la vie*. De Boeck Université. Cf. cours en ligne ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours nécessaires à la bonne compréhension du cours et les ressources diverses seront déposés sur la plateforme ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve où sont testées les connaissances de l'étudiant, ses capacités à les illustrer et à les appliquer en référence à des situations concrètes.

L'évaluation sommative se fera uniquement via un examen écrit qui portera sur l'ensemble des concepts et connaissances vus lors des séances de cours (100% de la note).

Les modalités d'évaluation seront les mêmes en première et seconde sessions.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).